L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N4 Volume 23 numéro 33, 29 août 2008



Photo : Maxence Jaillet

Pour la première fois, un cliché réuni la totalité des enseignants et du personnel de soutien qui oeuvrent dans les écoles francophones sur les deux rives du Grand Lac des Esclaves.

Français langue première

Problème d'espace à Boréale : affaire classée?

La Cour suprême des TNO modifie son ordonnance du 22 juillet dernier et rejette la demande de la commission scolaire de suspendre la directive du ministère de l'Éducation.

Maxence Jaillet

Le gouvernement territorial vient de faire d'une pierre deux coups maintenant qu'il est autorisé par la Cour suprême des TNO à limiter l'accès à l'enseignement en français langue première exclusivement aux enfants d'ayants droit. Cette restriction de la clientèle scolaire assure désormais au gouvernement que les fonds publics ténois dirigés vers les écoles francophones ne profitent à personne d'autre qu'aux ayants droit.

Du même coup, le problème d'espace de l'école Boréale dû à sa constante expansion est simplifié : le rétrécissement du bassin d'approvisionnement finira par régler l'entassement dans les salles de classes. Ainsi, les répercussions de ce ricochet politique dans la communauté de Hay River risquent bien de se perpétuer pour longtemps, même si la juge Charbonneau a accepté de réviser son injonction interlocutoire pour assainir au mieux la rentrée 2008.

Dans le premier de ses deux jugements du 21 août, la juge de la Cour suprême des TNO a décidé que tous les principes juridiques applicables en matière d'injonction interlocutoire n'ont pas été rencontrés. De ce fait, la demande de la CSF de suspendre la directive ministérielle jusqu'au dénouement du recours intenté contre le gouvernement depuis le 29 mai 2008 a été rejetée. « La juge n'a pas tranché pour le GTNO, affirme Philippe Brûlot, le directeur général de la CSF. Elle a seulement rejeté notre demande considérant que le critère du préjudice irréparable n'était pas rencontré. Elle a toutefois permis que nous modifiions notre déclaration pour le recours contre le GTNO. »

Selon M. Brûlot, c'est le chemin tout indiqué pour contester l'atteinte au droit de gestion dans le procès de fond qui réclame un certain nombre d'autres mesures de redressement.

Dès le 2 septembre

La mise en œuvre de la directive ministérielle pour la rentrée 2008, touche en particulier quatre enfants de non ayant droit qui ont suivi le programme de francisation au niveau pré-maternelle de l'école Boréale.

Si la directive du ministre Lafferty ne se veut pas rétroactive, le ministère insiste qu'un étudiant soit considéré comme inscrit à la date de la rentrée. La juge, encore une fois, n'a pas réglé le litige. Elle a seulement commenté que si cette année, le ministère de l'Éducation appliquait à la lettre son interprétation concernant ces quatre élèves francisés, il lui semblait clair qu'une portée rétroactive serait attribuée à la directive.

Lors de la récente réunion publique de la CSF, Philippe Brûlot a mentionné qu'il appliquerait la directive de son ministère datée du 7 juillet, mais qu'en se basant sur le jugement Charbonneau, il envisage que ces quatre jeunes fassent leur rentrée à la maternelle de Boréale.

Rentrée
Suite en page 2

Rentrée

Suite de la une

Jouer sur les mots

Sensible à l'urgence de régler le conflit de Hay River, la juge de la Cour suprême des TNO a modifié son ordonnance seulement deux jours après l'audience du 19 août 2008. Après une requête du gouvernement présentant une preuve comme quoi l'ordonnance du 22 juillet a causé beaucoup d'émoi au conseil scolaire anglophone de Hay River et que sa mise en place aurait un impact sérieux sur les programmes livrés à l'école Diamond Jenness (DJ).

Finalement, Louise Charbonneau a ordonné que trois salles de classes soient temporairement attribuées aux étudiants francophones dans deux écoles différentes, alors que le jugement précédent les plaçait sous un même toit. Ainsi l'école intermédiaire Princess Alexandra (PA) accueillera deux classes tandis que l'école secondaire DJ hébergera la dernière pendant le temps qu'il faudra au gouvernement pour aménager trois classes dans un lieu physique distinct d'une école.

Le président du Conseil scolaire de division du Slave Sud de Hay River (CSDSSHR), David MacDonald, a affirmé en entrevue avec L'Aquilon que la voix de ces représentants n'a pas été entendue. « Ce sera une autre ordonnance qui sera difficile à mettre en place. Nous avons très peu d'information provenant du gouvernement, la seule chose que nous avons reçue, c'est la première décision traduite en anglais. Le 11 août, nous avons reçu une lettre postée par le ministre qui datait du 1er août. Aucune télécopie, aucun courriel, simplement une lettre pour nous informer de ce qui arrivait », a-t-il clamé.

M. MacDonald affirme que cette nouvelle ordonnance est encore plus gênante que la première. « Dans la traduction que nous avons reçue, il n'est pas mentionné que c'était DJ qui était visée par l'ordonnance, seulement que les trois salles de classes soient dans une autre école de niveau secondaire à Hay River. Pour nous PA qui accueille les élèves de 7e année peut aussi être considérée comme une école secondaire », a avancé David MacDonald. Il a poursuivi en expliquant que maintenant, les 4e année de PA seront forcés de rejoindre l'école élémentaire Harry Camsell alors que deux classes sont réquisitionnées pour les besoins de l'école Boréale.

La mauvaise communication entre le gouvernement et cette institution fait mouche alors que Dan Daniels, le sous-ministre de l'Éducation, assure qu'il était clair et net que DJ était le bâtiment visé par la première ordonnance. « Nous établissons un relevé annuel du nombre d'inscriptions dans tous nos établissements aux TNO. Il a toujours été possible de savoir quelle utilisation était faite de l'espace dans nos écoles et donc si une école ou une autre avaient certaines capacités à être modifiées. »

M. Daniels a admis que la période estivale avait un tant soit peu affaiblie la qualité des correspondances entre le gouvernement et la commission anglophone. Il assure toutefois que depuis quelques jours alors que l'on peut presque entendre retentir la cloche de la rentrée, toutes les parties concernées par cette réorganisation des salles de classes travaillent en collaboration pour que tout soit prêt le mardi 2 septembre. « Pour le gouvernement, la priorité était de régler l'état d'urgence concernant les classes temporaires, a fixé Dan Daniels. L'autre étape basée sur du plus long terme, nécessite plus de planification. »

Le sous-ministre a en effet été incapable de décrire un quelconque échéancier pour l'aménagement des nouvelles salles situées dans un espace distinct. Seule la décision de Mme Charbonneau fait foi dans cette perspective temporelle : *Les Défendeurs (GTNO) fourniront aux Demandeurs (CSF), au plus tard le 12 septembre 2008, un rapport écrit sur les progrès faits dans la mise en œuvre de cette Ordonnance, et continueront de fournir de tels rapports aux Demandeurs à toutes les trois semaines jusqu'à ce que les classes soient prêtes.*



Photo : Françoise Jaussoin

Sur le terrain, peu de choses séparent l'école Boréale et l'école Princess Alexandra.



Territoires du Nord-Ouest Finances

AVIS PUBLIC

AUDIENCE DE JUSTIFICATION

La Commission des licences d'alcool des Territoires du Nord-Ouest tiendra une audience de justification à Norman Wells, TNO, concernant Rayuka Developments Ltd. faisant affaire sous le nom de Boilerhouse Lounge, licence no 08-CL-39.

Heritage Hotel
Salle de conférence
le 4 septembre 2008
à 17 h

Toute personne intéressée peut assister à cette audience.

RÉUNION PUBLIQUE

Après l'audience de justification, la Commission des licences d'alcool invite les détenteurs de licences et le public à faire des présentations sur des questions liées à la délivrance de licences. Toute personne intéressée doit s'inscrire en téléphonant au 1-800-351-7770 ou au 867-874-8715.

Centre Service Canada

Service Canada réunit sous un même toit toute l'information sur les services et avantages offerts par le gouvernement du Canada. Vous pouvez maintenant déposer une demande de permis pour embarcation de plaisance à tout Centre Service Canada du pays.



Rendez-vous à votre Centre Service Canada local aujourd'hui :
rez-de-chaussée, 5101 - 50e Avenue, Yellowknife (T. N.-O.) X1A 3Z4
Tél. 867-766-8300, téléc. 867-873-3621
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour de plus amples renseignements :

Composez 1-800-935-5555 (ATS 1-800-926-9105)

Cliquez servicecanada.ca

Visitez votre Centre Service Canada



Maxence Jaillet et Louis P.-Morrissette

Une école aux normes

La rentrée scolaire à l'école Allain St-Cyr aura une odeur de peinture fraîche le 2 septembre. La semaine dernière, la rentrée prévue ce vendredi 29 a été décalée pour être certain que toutes les classes et les nouveaux locaux soient en règle et adéquats pour recevoir les élèves. Cette année, la surveillance commencera le matin dès 8 h 15, le temps alloué au dîner est maintenant de 30 minutes, ce qui a pour effet de décaler la fin des classes de cinq minutes. Ainsi la cloche sonnera donc à 15 h 25. Pour découvrir les nouveaux locaux et pour s'informer sur l'école, le directeur Éric Desaulniers invite les parents à une soirée portes ouvertes le 17 septembre dès 19 heures.

Le Nord lave son linge en famille

Le Forum des ministres responsables du Nord a réuni des représentants provinciaux et territoriaux à Yellowknife à l'Hôtel Explorer, du 26 au 28 août. Plusieurs enjeux ont été l'objet de discussions : les conséquences du manque d'infrastructure en matière de transport, de télécommunications et de logement, les difficultés de rétention de la main-d'œuvre, l'ignorance du Sud quant aux enjeux typiquement nordiques, les dangers de la mono-économie des mines et des ressources naturelles, ainsi que le rôle croissant du Nord comme chemin de transit autant en ce qui a trait au trafic aérien qu'au passage de navires dans les eaux au large du Canada. Au moment d'écrire ces lignes, les résolutions adoptées n'avaient pas encore été dévoilées.

Rankin Inlet isolée

À partir de la mi-septembre, les habitants de Rankin Inlet, au Nunavut, devront s'armer de patience s'ils veulent voler vers l'ouest. En effet, First Air a choisi d'abolir les vols vers Winnipeg, arguant que la perte du contrat pour le transport des malades ne lui permettait plus de mener des affaires profitables dans le Grand Nord. Tous les vols à destination de Winnipeg après le 13 septembre sont annulés par la compagnie aérienne, qui enjoint les passagers à la rejoindre pour obtenir un remboursement. Néanmoins, First Air continuera à assurer le service de fret.

Donne-moi ta bouche, voyons n'aie pas peur, à Hay River

C'est une mélodie que fredonneront sans doute plusieurs enfants d'Hay River dans les jours à venir. Après plus de huit mois d'interruption, les soins dentaires reprendront du service dans la deuxième plus populeuse ville des TNO. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a réussi à négocier un accord avec l'Agence de la santé et des services sociaux, qui permettra le dédommagement de l'Agence qui fournit locaux et personnel nécessaires aux traitements dentaires. Une trentaine d'enfants doivent siéger sur la chaise longue vers la fin septembre. En tout, la clinique d'Hay River traite environ 300 jeunes chaque année.

Pale-tu frenssè?

Une chance en or est offerte aux minorités linguistiques qui désirent se faire entendre. Le 2 septembre à 19 h, la salle A du comité de l'Assemblée législative recueillera les commentaires des citoyens qui veulent donner leur point de vue sur la situation des langues officielles aux TNO. La rencontre publique vise à connaître les progrès enregistrés depuis 2003 grâce aux modifications alors apportées à la Loi sur les langues officielles. Les objectifs de la loi sont-ils atteints? La présence d'un ombudsman a-t-elle eu un effet sur le respect de la loi? Le Conseil de revitalisation des langues autochtones remplit-il son rôle de manière adéquate? Toutes ces questions et bien d'autres encore sont soumises à l'Assemblée qui devra se prononcer. Des rencontres auront ensuite lieu à Fort Resolution, Fort Smith et Behchoko.

Éducation publique à Hay River

« Ils auraient besoin de partager »

Après avoir lu le communiqué de presse rédigé et distribué par le conseil scolaire de division du Slave Sud de Hay River, vendredi 22 août dans la matinée, des ados jugent des adultes.

Françoise Jaussoin

Regroupés autour de la murale, dans la petite ruelle qui sépare les bureaux de l'Association franco-culturelle de Hay River et le magasin Fields, des jeunes de 12 à 17 ans se parlent et s'amusent en deux langues : en anglais et en français.

Ces jeunes ont lu le communiqué de presse distribué dans les boîtes aux lettres ce matin. Rédigé et publié par le Conseil scolaire de division du Slave Sud de Hay River, le texte regroupe 16 articles dont la moitié accusent agressivement l'école Boréale de plusieurs méfaits.

L'un des ados, anglophone, lance à une amie francophone : « Ça me ferait plaisir de te voir à DJ cette année. » Un autre souligne « Ca m'est complètement égal leurs histoires aux adultes, ça ne change pas notre vie, ça ne changera pas l'amitié qu'il y a entre nous. » Il garde le silence un moment puis ajoute : « Ces gens qui se battent entre eux pour de la place dans une école, ces gens agissent comme des bandits, comme des criminels. » Une jeune fille ajoute : « Parce qu'au fond, il s'agit que de trois classes. Et à DJ on n'utilise jamais toutes les salles de cours. La plupart des salles sont vides. »

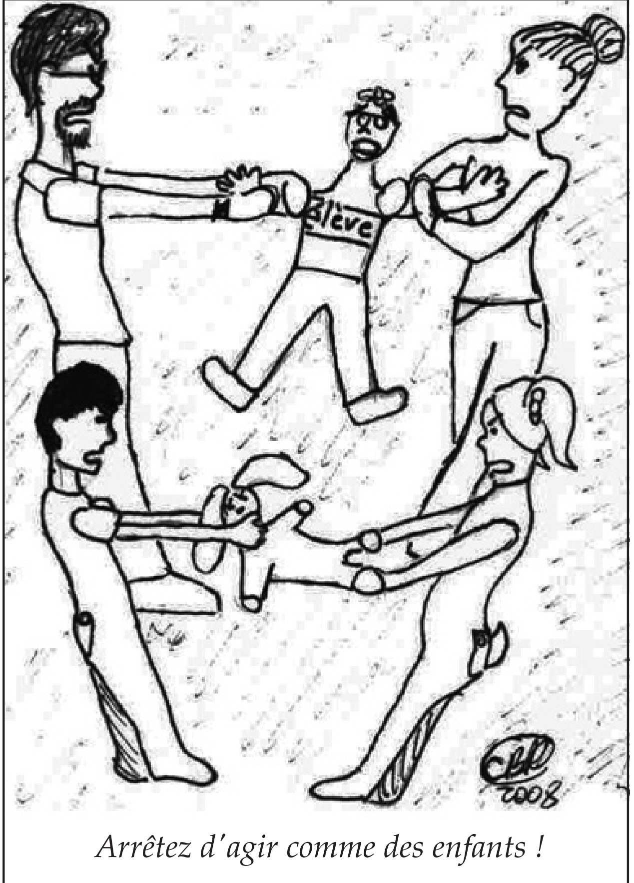
L'amie francophone en question laisse aller ses sentiments : « Nous, on n'a jamais demandé à aller à DJ . Personnellement je trouvais que le High Rise c'était une bonne solution. Mais plus ça va plus il y a des séparations, elles sont déjà là… avant on faisait des choses avec les écoles anglophones, maintenant on ne peut plus. Les Expo-sciences, par exemple, on est obligés de les faire avec ceux de Yellowknife. Combien d'argent on utilise en voyages comme ça qu'on pourrait utiliser autrement ? Et puis, ce qu'ils ne disent pas dans le communiqué, c'est combien d'élèves ils ont perdu les anglophones ici à cause de la mauvaise qualité de l'éducation scolaire, et combien d'élèves sont partis ailleurs, en Saskatchewan, en Alberta ? » Après un long soupir, elle continue : « On demande juste de l'espace et il faut pas dire que c'est de notre faute. C'est le gouvernement des Territoires qui n'a pas fait son travail. » Silence global. Puis une étudiante anglophone de DJ résume le sentiment général : « Le gouvernement avait largement le temps de régler ce problème. Non seulement il n'a pas trouvé de solution, mais en plus il est incapable de trouver une solution. »

Concernant l'attitude de tous ces adultes, parents et enseignants et juges confondus, les jeunes sont lucides : « qu'ils arrêtent de se disputer comme des petits, qu'ils commencent à grandir et surtout qu'ils apprennent à partager. »



Pendant que des adultes anglophones et francophones se battent entre eux sur des questions de scolarité, de langue et de culture, leurs jeunes se prennent en main pour collaborer, en français et en anglais, à la réalisation d'une œuvre commune.

Photo : Françoise Jaussoin



Arrêtez d'agir comme des enfants !

Carricature : Chantay Boulanger-Rowe

Commission scolaire francophone

Un travail apprécié

Lors de la première réunion ordinaire des commissaires, le travail du nouveau bureau de direction a été complimenté.

Maxence Jaillet

C'est une semaine avant le début des classes, que la Commission scolaire francophone des TNO (CSF), a tenu sa réunion publique mensuelle du mois d'août. Une occasion pour trois nouveaux membres de l'équipe de direction de présenter aux commissaires le travail accompli durant l'été. Philippe Brûlot, directeur général (DG), Marie Leblanc-Warick, directrice générale adjointe, et Stéphanie Roy, adjointe administrative, ont tous trois fait avancer les dossiers de la commission d'une façon appréciée par les commissaires.

En réaffirmant clairement que les enfants étaient au cœur de la mission de la CSF, le DG et son équipe ont dès le début rejoint la vision des quatre commissaires présents. Philippe Brûlot a par la suite spécifié que l'éthique, l'intégrité et la transparence seraient trois éléments incontournables pour qualifier le travail de la CSF. Pour lui, les paramètres de son mandat sont clairs : suivre les directives des commissaires, suivre les directives du ministère, et être un leader pédagogique en tant que plus grand défenseur des droits des enfants. Avec l'aide de son adjointe, le directeur général veut prioriser quelques dossiers, une fois que les dossiers chauds entourant la rentrée 2008 n'engouffreront plus tout leur temps. Ainsi, les politiques de la CSF risquent de recevoir quelques propositions de modifications pour certains domaines comme la gestion de documents confidentiels et les procédures d'information concernant les sorties scolaires à risque. M. Brûlot priorisera aussi que le tout récent site Internet de la commission deviennent un document vivant offrant visibilité, services aux enseignants et sources d'information pour tous, avec une équité des deux écoles ténoises de langue française.

Cette réunion a aussi été marquée par le retrait d'André Légaré à son poste de président qu'il occupait depuis cinq ans. Pour des raisons personnelles, ce dernier à cédé sa place à Rémi Payeur, un autre commissaire. C'est la première fois de l'histoire de la CSF que son président se trouve de l'autre côté du lac, à Hay River. Durant la réunion, il a été subtilement noté qu'il était de bon augure durant cette rentrée mouvementée que la CSF détienne son porte-parole proche de l'école Boréale. Conséquemment, Suzette Montreuil de Yellowknife a accepté le poste à la vice-présidence laissé vacant par M. Payeur. Michael St-John est quant à lui demeuré trésorier.

À l'école Allain St-Cyr, la situation des pourparlers estivaux concernant l'accès à un gymnase n'a pas amené grand-chose de nouveau, aux dires du directeur d'école. Selon Éric Desaulniers, le Multiplex devrait être un peu moins sollicité cette année, soulevant l'espoir d'une plus large utilisation par l'école francophone. Toutefois, l'impossibilité d'utiliser le gymnase plus tard que 15 h décourage le directeur, qui aimerait étendre l'utilisation de ces espaces jusqu'au quart de l'heure. Il s'est demandé pendant la réunion, si la location du Multiplex indépendamment du gouvernement territorial (responsable de fournir un temps de gymnase équitable à l'école) ne serait pas une solution à évaluer. Yvonne Careen, présidente de l'Association des parents ayants droits de Yellowknife (APADY), est intervenue au moment des commentaires du public en insistant que l'APADY ne serait pas très patiente avec les belles paroles du gouvernement concernant cette question essentielle aux yeux des parents. Il a été convenu que l'actuelle bonne volonté du GTNO sur ce sujet serait évaluée à l'issue d'une rencontre avec le gouvernement et le DG de la CSF, prévue pour la mi-septembre. L'APADY et la commission agiront ensuite de manière conséquente.

Au sujet de l'école Boréale, Philippe Brûlot a pris le temps de résumer les derniers événements entourant les décisions de la Cour suprême des TNO. Il a spécifié qu'il se rendrait deux jours à Hay River pour concrétiser l'emplacement des trois salles de classes mandatées par la juge. Il a également mentionné son intention de rencontrer les parents pour les informer et répondre à leurs questions au sujet de cette rentrée jugée « difficilement positive » par le nouveau président de la CSF, Rémi Payeur.

Éditorial


Maxence Jaillet

Une porte ouverte vers l'assimilation

La juge Charbonneau vient de trancher : tous les nouveaux arrivants des TNO seront assimilés aux systèmes éducatifs anglophones. Ce n'est pas exactement le libellé de sa décision, mais c'est la réalité qui découlera de la mise en place de la directive ministérielle du gouvernement territorial approuvée par la Cour suprême des TNO.

En rejetant la requête de la Commission scolaire francophone de suspendre la directive, la juge Charbonneau vient tout bonnement de donner le droit au ministère de l'Éducation territorial d'interdire aux immigrants francophones ayant obtenu le droit d'établissement au Canada de choisir dans quelle langue éduquer leurs enfants et cela, même s'il viennent d'une région comme le Magreb ou le Benelux, qui sont aussi francophones.

Limiter l'accès aux écoles francophones exclusivement aux ayants droit veut dire qu'une famille française qui vient d'acquérir sa résidence au Canada et qui débarque à Hay River ne pourra envoyer ses enfants à l'école de langue française uniquement si le ministre lui accorde sa bénédiction. Le sous-ministre ténois Dan Daniels assure toutefois que pour cet exemple, le ministre serait assurément favorable à ce que les jeunes Français puissent poursuivre leurs études dans leur langue maternelle.

Vraisemblablement, la question peut se poser à savoir si ce jugement qui modifie le droit de gestion de la commission scolaire ne va pas avoir un effet domino auprès d'autres gouvernements. Uniformiser la jurisprudence, la porte ouverte au reste des autorités provinciales et territoriales à assimiler tous les demandeurs à la citoyenneté canadienne. Bref, un Canada bilingue interdit aux Canadiens en devenir.



Photo : Maxence Jaillet

Aux TNO, la saison de la chasse commence au mois de septembre. Sur la photo, John Cody, armurier, explique à André Chabot les avantages d'un canon court comme défense contre les ours. Le spécialiste assure que sa clientèle est composée essentiellement d'Américains, de chasseurs qui veulent tirer avec le plus beau fusil et qui en prennent le plus grand soin, et d'autres qui veulent du matériel efficace, durable et bon marché.

L'aquilon

5102-51e Rue / C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Françoise Jaussoin et Louis Philibert-Morrissette
Correction d'épreuve : Louis Philibert-Morrissette
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





repco-média
Agence de représentation média
1-866
411-7486



Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	30 $ ☐	50 $ ☐
Institutions :	40 $ ☐	70 $ ☐

TPS incluse

Nom : ____________

Adresse : ____________

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Nouveau parti démocrate

Pour une politique sociale nordique

Trois membres du Nouveau parti démocrate (NPD) reprochent au gouvernement de M.Harper le choix de la force militaire afin d'assurer la souveraineté canadienne en Arctique. Pour le parti politique, le développement social est une priorité et garantira une meilleure reconnaissance du Nord.

Françoise Jaussoin

En cette fin d'août 2008, le NPD démarre une campagne électorale à Yellowknife par une téléconférence regroupant Jack Layton, chef du NPD, Dennis Bevington de Western Arctic et Michael Myers, candidat. L'objectif est de dénoncer le choix du gouvernement de M.Harper de privilégier la solution militaire pour défendre la souveraineté canadienne dans l'Arctique. Les membres du NPD accusent le Premier Ministre de négliger ce qu'ils jugent être une urgence, à savoir mettre en place une vraie politique de développement social et économique.

Jack Layton déclare : « Harper va venir dans le Nord pour parler de la force militaire dans le Nord. Nous, nous parlons plutôt des communautés et des gens qui y vivent et qui sont les premiers concernés par cette reconnaissance territoriale. L'avenir de l'Arctique passe par un partage équitable des ressources et des moyens avec les communautés nordiques. »

L'un après l'autre, chacun des trois intervenants rappelle que le Nord est en souffrance et qu'il faut agir tout de suite. Les questions les plus urgentes à régler sont le changement climatique très rapide, le taux extrêmement élevé du coût de la vie, le manque de logements à coût abordable, les soins de santé déficients, les développements industriels polluants.

« Nous devons construire notre souveraineté en faisant en sorte que les communautés deviennent plus riches, qu'elles aient des infrastructures adéquates, je pense notamment à un port à Iqaluit, à des routes dans les Territoires du Nord-Ouest. Il faut penser à des énergies propres. Le gouvernement Harper a coupé des programmes, plongeant dans le désarroi des communautés qui ont été dévastées par le sous-emploi, des négociations territoriales non achevées, et un manque de fonds pour construire des logements. Au lieu de penser à mettre en place des projets basés sur le partenariat, le gouvernement Harper ne songe qu'à occuper militairement l'Arctique », affirme Jack Layton.

Michael Myers souligne que le renfort d'une présence militaire canadienne n'est pas la bonne solution. « Le Canada a la plus longue côte arctique de tous les pays qui longent cette région », explique-t-il. « Les Russes ont planté leur drapeau au pôle nord l'été passé et Harper veut faire pareil. Bien sûr, la garde côtière canadienne assure une partie de notre souveraineté, mais cela n'est pas suffisant. Nous devons aussi régler des problèmes de négociations territoriales. »

Si l'orientation purement militaire est fortement critiquée, Dennis Bevington juge sévèrement le peu de présence du Canada dans des réseaux de partenariat. « La coopération internationale est absolument nécessaire et nous avons une opportunité extraordinaire d'y prendre place », dit-il de retour d'une rencontre circumpolaire. « Nous avons, par exemple, deux soucis majeurs avec les États-Unis concernant la mer de Beaufort et le Passage du Nord-Ouest. Dans cette dernière zone, nous savons que la Russie et les États-Unis veulent travailler ensemble. Une intensification militaire canadienne ne suffira pas à régler ces soucis. Nous pensons que la coopération peut apporter des solutions. »

Michael Myers ajoute : « Harper regarde le Nord comme une source de matières premières. Il ne comprend pas qu'il y a des Canadiens qui habitent dans le Nord, qui ont besoin de logements, de soins en santé, il ne comprend pas que le gouvernement a des obligations vis-à-vis des citoyens nordiques. » Pour sa part, Layton promet que sa liste accueillera une candidate native du Nunavut et un candidat natif du Yukon, sans donner pour l'instant le moindre nom.

Les membres du NPD reprochent précisément au gouvernement Harper de voler les richesses du Nord. Denis Bevington rappelle que « L'année passée, Norman Wells a contribué pour 125 millions de dollars dans les coffres fédéraux pendant que le pétrole se vendait à 70 $ le baril. Maintenant que le prix a atteint 100 $ le baril, les coffres des conservateurs débordent d'argent qui appartient en réalité aux gens des Territoires du Nord-Ouest. »

M. Byers soulève la question des conséquences de la suppression de programmes. « En octobre 2006, le gouvernement Harper a supprimé le programme d'alphabétisation pour adultes, qui coûtait 17,7 millions de dollars. Ce programme offrait un service essentiel en enseignant la lecture aux Premières nations et aux Inuits, leur permettant ainsi d'accéder aux services gouvernementaux, aux occasions d'emploi et à Internet. » Les membres du NPD accusent le gouvernement Harper de n'avoir pas mis en œuvre l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut de 1993, refusant d'aborder les recommandations du rapport de conciliation de 2006, plus précisément en ce qui concerne le besoin de financement pour l'éducation bilingue anglaise inuktitute. Par conséquent, Nunavut Tunngavik Incorporated poursuit en justice le gouvernement Harper, qui se défend plutôt que de chercher une solution négociée. Layton souhaite développer une image humaniste pour son parti. Sur son site Internet, il valorise son image de chef qui doit écouter, parler, être proche des habitants.

Le NPD aurait également un plan vert pour redistribuer les richesses, soutenir les populations à faible revenu et développer des énergies propres. Lors de la téléconférence, il reprend une question qui concerne son engagement sur le terrain. « Pourquoi le NPD soutient les communautés ? Parce que je rencontre des peuples qui souffrent », répond-il. « Le Nord du Canada se développe très très vite. On doit investir maintenant. Ceci est une autre approche de la souveraineté. »

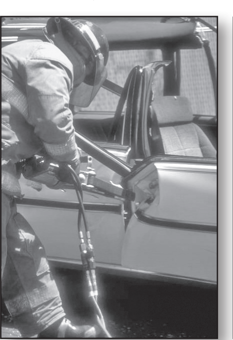
À la suite de cette téléconférence, l'Aquilon apprend par communiqué de presse que le Premier Minsitre amorce une tournée dans le Nord pour promouvoir une vaste étude géologique et terrestre nordique dans le but de mieux connaître et contrôler le développement des territoires du Nord. Ce programme, échelonné sur 5 ans, coûtera 100 $ millions. Le 27 août, M. Harper s'est rendu à Tuktoyaktuk puis à Inuvik, rejoint successivement par le ministre de l'Environnement, puis par le ministre des Affaires Indiennes et du Nord.

source : NPD

Jack Layton et Dennis Bevington lors d'une visite au Nunavut en 2007. Alors qu'une élection générale pourrait être déclenchée dans les prochains jours, le NPD n'hésite pas à montrer du doigt le gouvernement minoritaire.

Dites merci à ceux qui risquent leur vie pour vous!






Les services d'incendie et les pompiers des collectivités jouent un rôle essentiel dans la protection des résidents et des collectivités des Territoires du Nord-Ouest.

Chaque jour, les pompiers doivent affronter des situations extrêmement dangereuses. Ils pourraient être gravement blessés ou même perdre la vie.

Voilà pourquoi chaque année le ministère des Affaires municipales et communautaires rend hommage à la bravoure de ces femmes et de ces hommes en décernant les Prix d'excellence des services d'incendie des TNO.

Vous pouvez vous procurer les formulaires de nomination au bureau du ministère des Affaires municipales et communautaires de votre région en téléphonant au 867-873-7512 ou en visitant le www.maca.gov.nt.ca.


Territoires du Nord-Ouest Affaires municipales et communautaires

Bureau de poste

Une vente qui ne reste pas lettre morte

La mise en vente du bureau de poste situé au centre-ville de Yellowknife soulève les passions des médias locaux comme celles de la population de la capitale ténoise, qui tiennent à préserver cet édifice et son locataire actuel.

Louis P.-Morrissette

Il y a trois ans, la même levée de boucliers s'était érigée lors de l'annonce de la mise sur le marché du bâtiment, une propriété du ministère fédéral des Travaux publics et Services gouvernementaux. À l'époque, le maire avait envoyé une lettre au ministre de Postes Canada pour communiquer les inquiétudes de la population. Le vendeur remet aujourd'hui l'édifice en vente au prix de 1,6 millions de dollars.

Les réactions de Kevin O'Reilly et de Paul Falvo (conseiller municipal) ne se sont pas fait attendre. Une semaine après l'annonce, ils ont érigé une table d'information devant le bureau de poste, afin de sensibiliser les gens à l'importance de conserver ce service au cœur de la ville.

M. O'Reilly croit qu'un déménagement éventuel du bureau de poste court-circuiterait la revitalisation du cœur urbain : « La ville de Yellowknife a investi de l'argent pour dynamiser le centre-ville, rappelle l'ancien conseiller municipal. Nous avons vu des commerces déménager vers Old Airport Road », s'inquiète M. O'Reilly.

Selon un sondage en ligne mené par le Yellowknifer pour déterminer si les résidants sont favorables à un déménagement, plus de 102 répondants sur 124 ont souhaité maintenir l'offre de service dans ce lieu. Les sondés ont manifesté leur accord quant à l'importance historique et sociale du bureau de poste. Encore aujourd'hui, c'est un véritable phare au centre-ville, un pôle où beaucoup de gens fraternisent. La ville a d'ailleurs reconnu l'unicité du bureau de poste en lui décernant le titre d'édifice patrimonial, un titre qu'a refusé d'accorder de son côté le gouvernement fédéral, en 1996.

Le service reste

Autant l'édifice que le service pourraient donc mordre la poussière, si l'acquéreur le veut ainsi. Pour l'instant toutefois, c'est un scénario qui surprendrait beaucoup le directeur de la succursale, John Abbott : « En ce moment, il n'y a aucune intention de déménager et je crois que nous sommes un locataire plutôt intéressant. » M. Abbott mentionne par ailleurs qu'aucune pression n'est exercée pour déplacer le bureau de poste vers la banlieue, comme le craint le conseiller Falvo.

La FFT intéressée

« Postes Canada est un locataire intéressant », affirme le directeur général de la Fédération franco-ténoise, Léo-Paul Provencher. Pas question d'évincer un bon locataire si la FFT devient propriétaire de l'édifice situé sur l'avenue Franklin. Elle reluque en effet le grand bâtiment, qui mettrait à sa disposition une surface suffisante pour lancer le programme de formation post-secondaire peaufiné par la fédération.

Le stationnement à l'arrière du bâtiment laisse aussi de l'espace à un agrandissement, si le besoin s'en fait sentir. Bien entendu, l'organisation à but non lucratif que dirige M. Provencher devra recruter des partenaires gouvernementaux pour financer l'achat.

La vente est bien loin d'être conclue. Le maire Gordon Van Tighem note pour sa part que d'autres groupes ont préséance sur la FFT pour faire une offre : Les Déné de Yellowknife ont le privilège de faire une première offre s'ils le désirent, tout comme la Coalition des sans-abri. L'association francophone croise les doigts pour que les deux groupes passent leur tour.

Van Tighem tiède

L'achat de l'édifice par la ville garantirait une utilisation conforme au plan de revitalisation de la ville, mais c'est une option qu'écarte M. Van Tighem, qui affirme que la ville ne dispose pas des fonds exigés pour se porter acquéreuse du bâtiment. Le maire a d'ailleurs tempéré les ardeurs du conseiller Paul Falvo lundi dernier, en mentionnant qu' « à Whitehorse, vous ne verrez pas de bureau de poste au centre-ville ».

Une pétition circule à Yellowknife et elle regroupe plus de quarante signataires contre la vente de l'édifice. Si l'initiative fait boule de neige, le maire pourrait devoir changer son fusil d'épaule.



Photo : Louis P.-Morrissette

Kevin O'Reilly et Paul Falvo craignent un déménagement du service de bureau de poste vers la banlieue et amassent des signatures pour s'opposer à la vente de l'édifice historique à n'importe qui.

Camp d'été à Yellowknife

Des enfants en vacances

Pour conclure les deux uniques mois de l'été ténois, L'Aquilon revient sur les vacances de plusieurs enfants de la capitale au camp d'été francophone de la Garderie Plein Soleil.

Maxence Jaillet

Un camp où l'on s'amuse, où l'on découvre et on relaxe. C'est un peu la définition que s'était donnée Cynthia Durand alors qu'elle a mis sur pied les grandes lignes du programme estival de son camp d'été. Accompagnée par une amie du Québec, Ghislaine Paiement, les deux animatrices ont réussi au fil des semaines à créer un groupe dynamique, intéressé et heureux de se revoir à chaque jour de la semaine.

«L'objectif de l'été, souligne Cynthia Durand, a été de travailler la volonté des enfants à faire des choses. Je me suis laissée inspirer par Rudolf Steiner qui a développé cette démarche et je témoigne qu'il y a vraiment eu une belle intensité dans nos échanges avec les enfants. » Cette dernière relate que les vacanciers n'ont pas rechigné sur les efforts au niveau des activités, des excursions ou même de la langue.



Photo : Maxence Jaillet

Lors du Gala de la dernière journée, les campeurs ont tous reçu un trophée. Une roche peinte portant leur nom et soulignant pourquoi il avait été spécial au camp d'été.

Le camp d'été francophone était composé d'enfants détenant un bagage linguistique différent. «La moitié des jeunes était des élèves de l'école francophone, l'autre moitié provenait d'écoles d'immersion. D'autres campeurs étaient nouveaux en ville et finalement avec le temps ont les a tous fait baigner dans le français », explique l'animatrice.

Pour Ghislaine Paiement, qui a découvert le Nord grâce à ce contrat d'été, un enfant reste un enfant, qu'il soit à Yellowknife ou à Montréal. « J'ai rencontré beaucoup d'enfants choyés cet été. Choyés par la disponibilité et la présence des parents. J'ai adoré notre soirée de camping, où les parents, les enfants et nous deux étions tous contents d'être ensemble.» L'animatrice admet également savourer les liens qu'elle a créés avec beaucoup d'enfants, elle se réjouit d'avoir pu prendre le temps avec certains d'entre eux et termine sa réflexion en admettant qu'elles aussi se sont gâtées durant cet été. « Yellowknife est vraiment super pour participer à un camp d'été. La nature nous entoure, il y a des activités de disponibles et tout est proche. Sérieusement, je regarde les photos de mon été, et sur chacune, j'ai l'air contente. »

Lors de la dernière journée du camp qui s'est déroulée à la plage, comme chaque vendredi, les parents regroupés autour d'un pique-nique ont exprimé leur satisfaction envers l'été qu'ont passé leurs enfants en compagnie des deux éducatrices.

«C'était complet et varié comme programme. Nous avions quelques inquiétudes en arrivant quant à l'intégration de nos enfants dans ce nouveau milieu, mais la place qui a été faite à chaque jeune était remarquable. Elles sont tellement énergiques que les enfants ne pouvait pas ne pas apprécier. Ce sont deux filles au grand cœur », ont commenté Cathie et Alain.

« Nos enfants voulaient toujours aller au camp, ils ont fait d'énormes progrès aussi en français. Pour eux , cette transition francophone durant l'été est importante pour fortifier leur apprentissage en immersion. C'était très bien organisé, la seule chose que l'on a à redire, c'est que l'heure de fin de journée aurait pu être17h au lieu de 16h30 », ont dit Florence et Dave.

Sylvie a quant elle expliqué que ses enfants revenaient tout juste de vacances et qu'ils n'avaient participé qu'à la dernière semaine du camp. « Ils ont aimé retrouver des amis et en ont quand même profité en une semaine. »

Études post-secondaires

Un collège franco au bureau de poste

Le compte à rebours est enclenché. La mise sur le marché immobilier de l'édifice du bureau de poste permet enfin à la FFT de se lancer dans l'aventure éducative : le projet d'institution de formation post-secondaire est à portée de main.

Louis P.-Morrissette

Donald Violette se trouve à la proue de l'ambition de la Fédération franco-ténoise, qui tente depuis plusieurs années déjà de mettre sur pied un lieu d'éducation post-secondaire pour les francophones. Celui qui était fonctionnaire jusqu'à tout récemment a été embauché comme directeur de l'institut en devenir.

FFT cherche partenaires

Les locaux du bureau de poste représentent le lieu idéal pour l'entreprise de formation qui verra bientôt le jour. Le directeur de la Fédération franco-ténoise admet entretenir l'espoir d'y implanter le centre de formation : « On a fait des approches importantes, dit-il. Mais c'est une acquisition que la Fédération ne peut pas se permettre avec ses propres deniers. Nous voulons aller chercher des partenaires gouvernementaux », termine Léo-Paul Provencher.

Ces partenaires seront vraisemblablement aussi des clients, étant donné que l'institut de formation compte dispenser des cours de français langue seconde aux fonctionnaires fédéraux, par exemple.

Un large éventail de cours

La formation continue est un filon crucial pour toute l'affaire. La Commission scolaire francophone a démontré un intérêt à envoyer certains professeurs effectuer une mise à jour de leurs compétences. Les employées de centres de la petite enfance pourraient elles aussi profiter d'un service analogue. En outre, M. Provencher n'exclut pas une offre de formations brèves de perfectionnement avec Office, Internet et même des logiciels plus spécialisés.

À plus long terme, il pourrait être question d'un programme de stages dans le Nord élaboré en collaboration avec le Collège Ahuntsic, de Montréal.

Rien n'est cependant arrêté pour l'instant et la liste de programmes offerts pourrait être réduite ou augmentée dans les mois à venir, selon les besoins des Yellowknifiens. Une chose demeure sûre : « On ne veut pas se substituer à ce qui existe déjà », précise M. Provencher. Ainsi, pas question de concurrencer le Collège Aurora ou les établissements qui comblent d'autres besoins d'enseignement. On cherche surtout à collemater les vides dans le système éducatif.

Le programme d'immersion de l'école St. Joseph n'a toujours pas été approché par la FFT pour arrimer l'offre de cours de l'institut aux besoins des étudiants finissants qui désireraient poursuivre leurs études à Yellowknife.



Photo : Maxence Jaillet

Le bureau de poste se trouve au centre-ville et de grands espaces y sont disponibles. Le directeur de la FFT, Léo-Paul Provencher, n'aurait pu demander mieux pour l'institut de formation francophone.

Le défi de l'espace

L'idée originale du centre de formation était de l'intégrer dans le projet de centre communautaire francophone dont la FFT avait fait la demande auprès du gouvernement. Il aurait été construit à même l'école Allain St-Cyr de Yellowknife, mais selon le directeur de la FFT, les espaces aménagés ne suffiront tout simplement pas aux besoins d'espace de la francophonie. Alors le projet échouera-t-il si jamais les francophones ne parviennent pas à acquérir le bureau de poste? Pas nécessairement, croit M. Provencher. L'essentiel, c'est d'offrir un service de formation en français, que l'institut soit propriétaire ou locataire des lieux qu'il habitera.



Chronique TNO Santé

Rappel de produits alimentaires Maple Leaf

LE 21 AOÛT 2008 – Le chef hygiéniste du milieu par intérim avise tous les établissements de services alimentaires de ne pas servir ni consommer les produits de charcuterie prêts-à-manger décrits ci-dessous, puisque ces produits pourraient être contaminés par la bactérie *Listeria monocytogenes*.

Ces produits ont été distribués à l'échelle nationale, principalement aux établissements de services alimentaires tels que les restaurants, les hôpitaux et les maisons de soins infirmiers. De plus, il est possible que ces produits soient aussi en vente dans les commerces au détail et les comptoirs de charcuterie.

L'Hôpital territorial Stanton (HTS) aimerait aviser la population que 43 sandwichs de boeuf salé, qui pourraient être contaminés, ont été servis. L'HTS s'emploie actuellement à avertir les clients, employés et patients concernant la possibilité de contamination.

Nous vous avisons qu'il s'agit d'un avis de précaution. Aucune maladie n'a été signalée aux Territoires du Nord-Ouest. Les produits de charcuterie prêts-à-manger portant le numéro d'établissement 97B sont visés par la présente mise en garde.

Il est possible que les aliments contaminés par *Listeria monocytogenes* ne présentent pas nécessairement d'altération visible ni d'odeur suspecte. La consommation d'aliments contaminés par cette bactérie peut causer la listériose, une maladie d'origine alimentaire. La listériose peut entraîner une forte fièvre, de graves maux de tête, une raideur de la nuque et des nausées. Les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli sont particulièrement vulnérables. Dans le cas d'une femme enceinte, l'infection peut n'occasionner que de légers symptômes pseudogrippaux. Toutefois, la contraction d'une telle infection pendant la grossesse peut causer un accouchement prématuré, une infection chez le nouveau-né ou même une mortinatalité (enfant mort-né).

N'oubliez pas aussi que les consommateurs jouent un rôle de premier plan dans le maintien de la salubrité des aliments. Ainsi, vous devez rester informé sur les pratiques sûres de manipulation des aliments et divers risques liés à leur salubrité. L'Agence canadienne d'inspection des aliments diffuse régulièrement sur son site Web des fiches de renseignements sur la salubrité des aliments. Consultez-les.

Source: Avis en matière de la santé publique. Ministère de la Santé et des Services sociaux des TNO (http://www.hlthss.gov.nt.ca/french/news/default.asp)

La chronique TNO santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information.
Contact: www.reseautnosante.com; santef@franco-nord.com



Audiences publiques

Révision de la
Loi sur les langues officielles

Le Comité permanent des opérations gouvernementales invite les résidents du Nord à participer aux audiences publiques dans le cadre de la révision de la *Loi sur les langues officielles* des Territoires du Nord-Ouest (TNO).

L'objectif des audiences publiques est de déterminer les progrès réalisés depuis les modifications apportées à la loi en 2003 et d'examiner si :
• le gouvernement met en oeuvre et applique la Loi de manière efficace;
• les objectifs énoncés dans le préambule de la Loi sont atteints;
• les changements apportés aux rôles et aux responsabilités du ministre responsable des langues officielles ont amélioré la mise en oeuvre et l'administration de la Loi;
• les changements apportés au rôle de la commissaire aux langues à titre d'ombudsperson a amélioré la mise en oeuvre de la Loi;
• le nouveau Conseil des langues officielles a respecté son mandat de réviser les droits, le statut et l'usage des langues officielles;
• le Conseil de revitalisation des langues autochtones a rempli son mandat de préserver, de promouvoir et de revitaliser les langues autochtones.

Les audiences publiques auront lieu à :

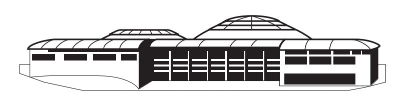
Yellowknife
Le 2 septembre 2008 à 19 h
Salle de réunion A de l'Assemblée législative

Fort Resolution
Le 3 septembre 2008 à 19 h
Salle Antoine Beaulieu Memorial Hall

Fort Smith
Le 4 septembre 2008 à 19 h
Salle Aurora du Pelican Rapids Inn

Behchoko
Le 5 septembre 2008 à 19 h
Au centre culturel

Les résidents du Nord sont encouragés à participer à la révision en remplissant un sondage en ligne dans le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca
Pour présenter vos arguments par écrit au comité, pour vous inscrire pour parler lors des audiences ou pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :
Kevin Menicoche, président
Comité permanent des opérations gouvernementales
Tél. : 867-669-2296 ou 1-800-662-0784 (sans frais)
ou
Patricia Russell, greffière principale
Comités permanents et spéciaux
Tél. : 867-669-2241 ou 1-800-661-0784 (sans frais)



Sécurité arctique

La Loi tient les jeunes à l'oeil

Le gouvernement conservateur redouble d'efforts pour enrayer la criminalité galopante dans le Nord en agissant sur la réduction de la criminalité juvénile, a annoncé le ministre fédéral de la Justice Rob Nicholson, de passage à Yellowknife le jeudi 22 août.

Louis P.-Morrissette

Cinq programmes à l'appui et 688 000 dollars plus tard, le gouvernement Harper veut réduire les cas d'alcoolisme fœtal et d'utilisation de drogues chez les enfants de 6 à 12 ans et les adolescents, de même que favoriser les arts et la culture plutôt que la flânerie dans les rues.

Faire moins de prisonniers

Toutes ces mesures sont liées à la prévention plutôt qu'à une répression policière accrue, a signalé le ministre de la Justice : « Ce sont des programmes basés sur la communauté pour réduire le nombre d'incarcérations. » Les sommes allouées le sont dans le cadre de la Stratégie de la justice autochtone, une politique évaluée à 40 millions de dollars pour l'ensemble du Canada.

Quant au taux de criminalité anormalement élevé dans le Nord que son gouvernement n'arrive pas à endiguer, M. Nicholson a blâmé l'opposition, qui bloquerait des projets de lois visant à assurer la sécurité des Canadiens.

Si tout va comme le souhaite son gouvernement, la Stratégie devrait voir son financement augmenté dans un avenir rapproché. La violence causée par les gangs dans les communautés autochtones serait le premier fléau auquel devront alors s'attaquer les intervenants.

Gangs de rue : rien à voir

La criminalité sans cesse croissante n'est toutefois pas l'œuvre des gangs de rue, contredit la sous-ministre de la Justice des TNO, Bronwyn Watters. La décision d'augmenter la prévention juvénile est sujette à discussion elle aussi : « La criminalité juvénile est en baisse, mais c'est trop tôt pour dire s'il s'agit d'une tendance », ajoute la sous-ministre en entrevue.

Quoi qu'il en soit, certaines mesures de l'annonce du ministre Nicholson sont en cours depuis fort longtemps déjà. C'est le cas du programme de lutte à l'alcoolisme fœtal, financé à hauteur de 478 000 dollars et qui est entré en fonction il y a maintenant plus de deux ans. La moitié du montant a donc déjà été dépensée par l'organisme de justice communautaire, assure la directrice de ce service et des politiques communautaires.

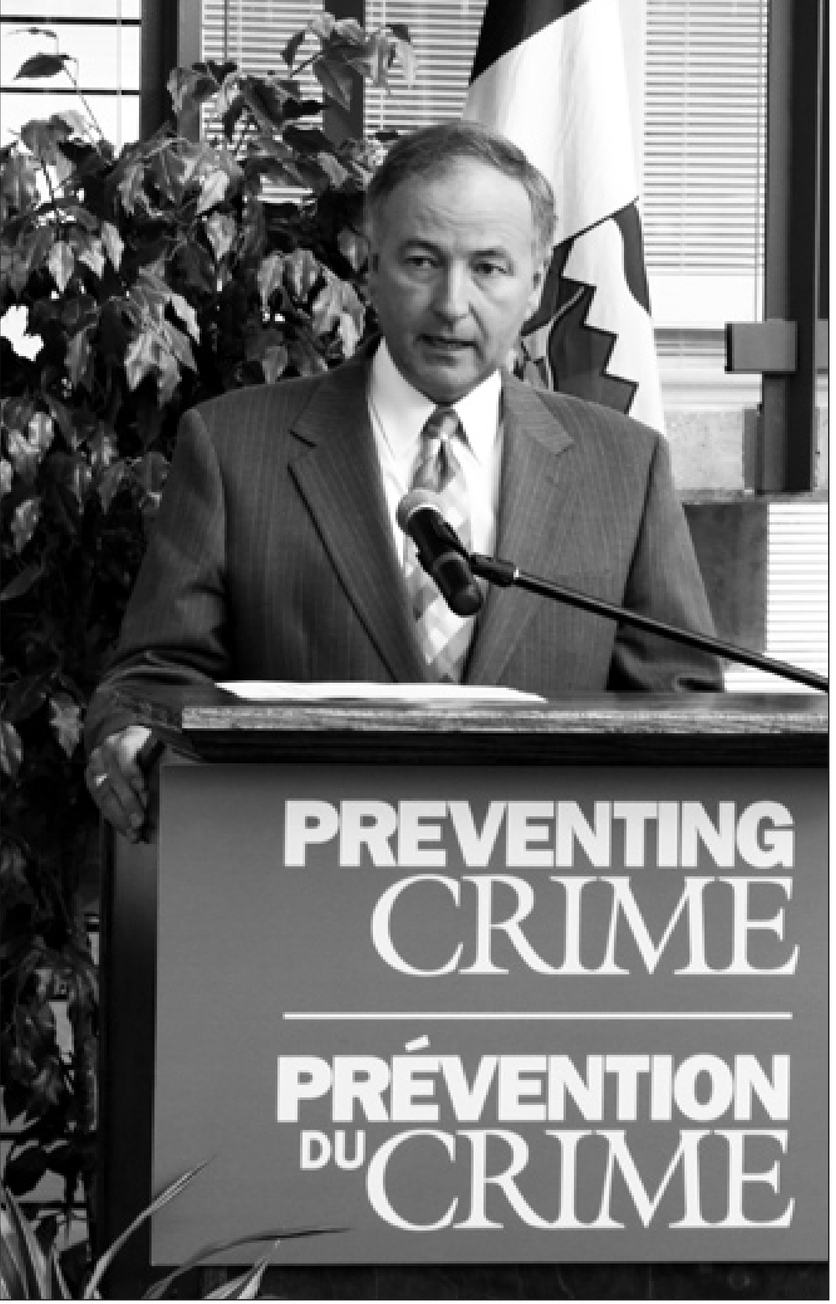


Photo : Maxence Jaillet

Le ministre fédéral de la Justice Rob Nicholson est venu livrer un message pro-sécuritaire à Yellowknife le 22 août, ce qui s'est traduit par des investissements réels estimés à un peu moins de 450 000 dollars pour prévenir la criminalité chez les jeunes.

COLDWELL BANKER CB

NORTHERN BESTSELLERS
www.cb.yk.com
Couriel: coldwellbanker@cb.yk.com
4917, 48 ième rue, Yellowknife
Téléphone: 867-669-2100
Télécopie: 867-669-2108



4902, Avenue Franklin (50 ième)
Bâtiment du bureau de poste

- 20,000 pi ca. (4 lots)
- Immeuble commercial situé dans le centre ville
- Bâtisse - 13,483 pi ca. 3 étages, et un sous sol
- Rez-de-chaussée loué à Postes Canada
- Deuxième et troisième étages, présentement vides
- Les trousses d'information sont disponibles au bureau de Coldwell Banker

Contactez Ken Pearman ou Jim Weller
1 600 000 $

Le dépanneur linguistique

Les prépositions devant un nom : dans Internet ou sur Internet

Lorsqu'on parle d'Internet ou du Web, on hésite souvent sur la préposition à employer. Fait-on des recherches *sur* Internet ou *dans* Internet? Cette hésitation est tout à fait normale puisqu'on peut considérer Internet comme une surface (ce qui appelle la préposition *sur*) ou comme un volume (ce qui appelle la préposition *dans*). On peut donc utiliser tant la préposition *sur* que la préposition *dans* devant *Internet*.

Lorsqu'on utilise *sur*, on se représente Internet comme une surface sur laquelle on se déplace, un peu comme un bateau qui se déplace sur la mer (le verbe *naviguer* peut renforcer cette conception) ou comme une voiture qui se déplace sur une autoroute (on compare d'ailleurs Internet à une autoroute, l'autoroute de l'information). Exemples :

- Je navigue **sur** Internet tous les jours.
- J'ai cherché des informations à ce sujet **sur** le Web.
- Maurice a trouvé cet article **sur** Internet.

Toutefois, lorsqu'on utilise *sur*, il peut y avoir ambiguïté dans certains emplois. Dans le dernier exemple, le lecteur peut se demander si Maurice a trouvé un article en naviguant sur Internet ou s'il a plutôt trouvé un article à propos d'Internet.

Lorsqu'on utilise *dans*, on se représente Internet comme un volume, plus précisément comme un réseau à l'intérieur duquel on se déplace, un peu comme une navette qui se déplace dans l'espace (on se réfère donc à la navigation aérienne plutôt qu'à la navigation maritime). Exemples :

- Je navigue **dans** Internet tous les jours.
- J'ai cherché des informations à ce sujet **dans** le Web.
- Maurice a trouvé cet article **dans** Internet.

La préposition *dans* a l'avantage de lever les ambiguïtés que la préposition *sur* peut causer dans certains emplois. Lorsqu'il y a confusion possible, il est préférable d'utiliser *dans*.

Dans et *sur* peuvent aussi être employés devant le terme *site Web* (ou *site*) et devant le terme *blogue*, qui est un type de site Web. Exemples :

- On trouve la BDL **dans** le site Web de l'Office québécois de la langue française.
- On trouve également des jeux linguistiques **sur** le site de l'Office.
- On parle du dernier livre de ton ami **dans** ce blogue.

**Cette capsule linguistique est fournie par l'Office québécois de la langue française (OQLF).*

Appels d'offres
Appels de propositions



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services d'orthophonie
PM nº 006167

– Diverses collectivités, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut –

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (TNO) invite les personnes ou les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition pour la mise en place de contrats non exclusifs pour les services d'orthophonie selon les besoins, pour différentes collectivités à l'échelle des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Les propositions cachetées doivent parvenir à la Planificatrice, Services de réhabilitation, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 7e étage, Centre Square Tower, 5022, 49e Rue, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 19 SEPTEMBRE 2008.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse susmentionnée à compter du 18 août 2008.

Renseignements généraux et techniques :
Carolyn MacPhail
Planificatrice, Services de réhabilitation
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7838
Courriel : carolyn_macphail@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



APPEL D'OFFRES

Fourniture et installation
Abat-poussière organique de synthèse EK35
CT100740

Route Liard (route 7), TNO
Km 0 au km 14

Le travail consiste à scarifier la surface de la route, à fournir et à épandre de l'abat-poussière organique de synthèse EK35, en plus de mélanger et de compacter les matériaux.

Les offres cachetées doivent parvenir au Bureau des contrats, Ministère des Transports de Fort Simpson, Hay River ou Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 3 SEPTEMBRE 2008.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à partir du 19 août 2008, aux endroits susmentionnés.

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 13 h 30, le 28 août 2008, au deuxième étage du B&R Rowe Centre, à Hay River, aux TNO.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Tél. : 867-920-8978

Renseignements techniques : Tony Plant
Tél. : 867-873-7720

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



APPEL D'OFFRES

Rénovations de l'école Deninu
CT100741

– Fort Resolution, TNO –

Le travail consiste à drainer le terrain et à réparer les gouttières et le mur périmétrique des fondations de l'école Deninu à Fort Resolution, aux TNO.

Les offres cachetées doivent parvenir soit à la Division des projets, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Fort Smith NT X0E 0P0 (ou être livrées au 199, McDougal Road), soit à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Bureau 301, 76, Capital Drive, Hay River NT (ou être livrées au 3e étage du B&R Rowe Centre), ou à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Bureau du Slave Nord, 5015, 44e Rue, Yellowknife NT X1A 2L9, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 11 SEPTEMBRE 2008.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles à l'adresse susmentionnée à compter du 25 août 2008.

Afin d'être prise en considération, chaque offre doit être remise sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnée de la garantie précisée dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Betty Beaudriault
Commis au contrôle des travaux
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-872-7411

Renseignements techniques :
Curt Snook
Agent principal de projet
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-872-7406

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Plan stratégique des ressources humaines
PM nº 006881

– Yellowknife, TNO –

Le ministère des Ressources humaines du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) invite les personnes ou les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition pour développer un plan stratégique des ressources humaines pour la fonction publique des TNO.

Les propositions cachetées doivent parvenir au Ministère des Ressources humaines, Administration centrale de l'Exécutif, Services ministériels, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Édifice Laing, 6e étage, 5003, 49e Rue, Yellowknife NT X1A 2L9, ou par télécopieur au 867-873-0110, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 19 SEPTEMBRE 2008.

Veuillez mentionner le numéro de référence HR200808-CH lorsque vous demandez ou remettez les documents de demande de propositions.

Renseignements généraux :
Margaret Sian
Ministère des Ressources humaines,
Administration centrale de l'Exécutif
Services ministériels
Tél. : 867-873-7563
Courriel : margaret_sian@gov.nt.ca

Renseignements techniques :
Navreet Jagpal
Conseillère en planification des effectifs et de la relève
Ressources humaines
Tél. : 867-920-3015
Fax : 867-873-0105
Courriel : navreet_jagpal@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Nouvelles constructions pour 2008-2009
Fourniture, livraison et construction pour :
une maison individuelle de trois chambres, PM nº 006823
une maison individuelle de trois chambres, PM nº 006824
une maison individuelle de trois chambres, PM nº 006825
une maison individuelle de trois chambres, PM nº 006826
une maison individuelle de trois chambres, PM nº 006827
une maison individuelle de deux chambres, PM nº 006828
une maison individuelle de deux chambres, PM nº 006829
une maison comprenant deux logements à une chambre, PM nº 006830

– Behchoko, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir au Conseiller technique, Bureau de district du Slave Nord de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO), 5201, 50e Avenue, 9e étage, Northwestel Tower, Yellowknife NT au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 12 SEPTEMBRE 2008.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée ou à l'Association de la construction des TNO à compter du 25 août 2008.

Un montant non remboursable de 50 $ (auquel s'ajoute la TPS) est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres. Le paiement devra être effectué par chèque ou en espèces.

Afin d'être prise en considération, chaque offre **doit** être remise sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnée de la garantie précisée dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux et techniques :
Milton Pittman
Conseiller technique
Tél. : 867-873-7877
Fax : 867-920-2459

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres. Le terme « local » dans cet appel d'offres signifie la collectivité de Behchoko, TNO.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Évaluations d'installations de stockage et de distribution de carburant en vrac
PM nº 006650

– Diverses collectivités –

Le travail consiste à procéder à l'évaluation de 16 entrepôts gouvernementaux de carburant en vrac et de distribution en particulier, situés dans des régions spécifiques partout aux Territoires du Nord-Ouest (TNO).

L'original et deux copies des propositions cachetées doivent parvenir au Directeur, Division de la trésorerie, Ministère des Finances, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Édifice YK Centre, 3e étage, 4922, 48e Rue, Yellowknife NT X1A 2L9, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 5 SEPTEMBRE 2008.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse susmentionnée.

Renseignements techniques :
Joe Maloney
Spécialiste en contrôle des pertes
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7206
Fax : 867-873-0325

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Petites annonces

Emploi

Recherchons immédiatement pour travailler au Nunavut et au Québec les travailleurs suivants; soudeur avec carte c.w.b. sceau rouge(1) plombier avec sceau rouge (1) électricien sceau rouge (1) journalier (millright) (3) cavalier - chauffeur-groom (1)
Durée: entre 4 à 8 semaines
Salaires entre 15$ et 25$ de l'heure selon la compétence au Nunavut logé & nourri (au Québec, remboursement gite & couvert) télécopiez votre cv au 450-430-7106.

Occasions d'affaires

5000$ - 10 000$ Par mois. URGENT : temps plein ou temps partiel www.diversifiezvosrevenus.com

Emploi

L'Association des Francophones de Fort Smith est à la recherche d'un ou une agent(e) de développement pour débuter dès mi-septembre. Cette personne doit détemir de l'expérience auprès de la petite enfance et dans la réalisation de projets. Il est possible d'envoyer un Curriculum Vitae à affs@northwestel.net ou par télécopie au (867) 872-5710. Pour plus d'informations durant les heures de bureau, téléphonez au (867) 872-7968.

Nouvelle garderie

La nouvelle garderie francophone en milieu familial « Les petites étoiles de mer » a ouvert ses portes et quelques places sont toujours disponibles pour les parents intéressés. Il reste une place chez les 2 à 3 ans et deux places chez les 3 à 5 ans. Il reste une place disponible pour le service d'après école offert à compter de la fin août. Pour plus d'information ou pour inscription, contactez Geneviève Liard au 873-2757 ou par Internet au liardg@yahoo.fr.

Professeur recherché

L'école de la fonction publique du Canada recherche un professeur de français à temps partiel disponible le jour ou le soir pour enseigner aux fonctionnaires de la fonction publique du Canada à Yellowknife. Pour être admissible, vous devez détenir un diplôme d'une université reconnue avec spécialisation en éducation, en linguistique, en sociologie, en psychologie ou dans une autre spécialité liée au poste. La maîtrise du français et de l'anglais est essentielle pour occuper ce poste. Contactez Huguette Labonté-Mahendran à : huguette.labonte-mahendran@csps-efpc.gc.ca ou par télécopieur au 780-495-4839

Emploi

Recherchons : Éducatrices / garderie
Garderie francophone, Yellowknife TNO
Expérience un atout.Personnes créatives, autonomes, responsables. Offrons:16.00$/20.00$hr. 40 hrs semaine.
Disponible: Août 2008
Envoyez C.V.: soleil@learnnet.nt.ca
Tél: Johanne 867-873-9570

Terrain à vendre.

Vaste terrain de 13 685 pieds carrés zoné pour usage résidentiel au bord du fleuve à Saint-Fabien-sur-Mer (Québec). Secteur pittoresque très recherché pour son paysage maritime situé à 20 kilomètres de Rimouski. Pour de plus amples renseignements, contactez Jean-Claude Houde au jchoude@oricom.ca.

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment

Agent de projet
Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Services généraux
Poste à durée déterminée jusqu'en août 2009
Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2008-82-6120-2
Date limite : le 5 septembre 2008

Gestionnaire, Planification d'infrastructures communautaires
Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Yellowknife, TNO**
Slave Nord
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 42,07 $ l'heure (soit environ 82 037 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2008-21-6124-5
Date limite : le 5 septembre 2008

Agent de recouvrement
Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, TNO**
Comptabilité publique
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 33,46 $ l'heure (soit environ 65 247 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2008-13-6132-5
Date limite : le 5 septembre 2008

Adjoint, Recherche et administration
Secrétariat du Conseil de gestion financière — **Yellowknife, TNO**
Comptabilité publique
Poste à durée indéterminée
Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2008-13-6126-5
Date limite : le 5 septembre 2008

Agent de formation – Hôpital territorial Stanton
Ministère des Ressources humaines — **Yellowknife, TNO**
Services généraux des ressources humaines
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2008-14-6111-3
Date limite : le 5 septembre 2008

Administrateur des indemnités de déplacement pour raisons médicales et des déménagements
Ministère des Ressources humaines — **Yellowknife, TNO**
Services aux employés, prestations
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 29,73 $ l'heure (soit environ 57 974 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2008-14-6127-5
Date limite : le 5 septembre 2008

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9, Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

Plombier/Ajusteur gazier
Ministère des Travaux publics et des Services — **Norman Wells, TNO**
Fonctionnement et entretien
Poste à durée indéterminée
Le traitement initial est de 31,98 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 13 127 $.
Nº du concours : 2008-32-6104
Date limite : le 5 septembre 2008

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services des ressources humaines du Sahtu, Édifice Edward G. Hodgson, 2e étage, C.P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0, Fax : 867-587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca.

• Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire. • Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.



Responsable de programme, Programmes d'enseignement communautaires
Campus Thebacha — **Fort Smith, TNO**
Poste à durée déterminée jusqu'au 30 juin 2009
Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 033 $.
Nº du concours : 2008-73-6131
Date limite : le 5 septembre 2008
Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services des ressources humaines de Fort Smith, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0, Fax : 867-872-3298; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca.

Coordonnateur, Initiatives commerciales de tiers
Campus de Yellowknife — **Yellowknife, TNO**
Poste à durée déterminée jusqu'au 31 juillet 2009
Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2008-73-6116-3
Date limite : le 5 septembre 2008

Coordonnateur, programmes « Northern Women in Mining Oil and Gas », « Building Trades Helper » et « Trades Access »
Campus de Yellowknife — **Yellowknife, TNO**
Poste à mi-temps à durée déterminée jusqu'au 15 mai 2009
Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2008-73-6117-3
Date limite : le 5 septembre 2008

Coordonnateur, programme « Ready to Work North »
Campus de Yellowknife — **Yellowknife, TNO**
Poste à mi-temps à durée déterminée de deux ans
Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.
Nº du concours : 2008-73-6115-3
Date limite : le 5 septembre 2008

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9, Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*

PME et formation

Les conservateurs annoncent 11 millions d'investissement

Louis P.-Morrissette

Des investissements de 11,1 millions de dollars aux TNO, voilà la bonne nouvelle que portait Chuck Strahl mercredi passé, à son passage à Yellowknife. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord a annoncé la poursuite du programme de formation d'autochtones pour des métiers en lien avec l'industrie minière, un projet estimé à neuf millions de dollars sur une période de trois ans. La Mine Training Society (MTS) caresse ainsi le rêve de préparer près de 500 autochtones à occuper un emploi dans l'industrie minière, florissante aux TNO. Les besoins sont là, car l'économie des Territoires a crû de 13 % dans la dernière année, a relevé le président de la MTS, Brad Enge. L'investissement du fédéral est cependant prévu depuis belle lurette : les sommes ont été accordées lors du budget 2007, dans un enveloppe de 105 millions de dollars destinés au Nord.

D'autre part, le gouvernement conservateur a choisi d'injecter 2,1 millions de dollars afin de stimuler la création de PME aux TNO. Le ministre ténois de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, Bob McLeod, est très satisfait de cette mesure : « Ça fait une chose de moins dont nous pouvons nous plaindre », a-t-il lancé à la blague pendant la conférence de presse. L'argent supplémentaire mis à la disposition des jeunes entrepreneurs sera géré par les Community Futures Development Corporations, au nombre de sept aux TNO. Elles soutiennent les entreprises naissantes avec des prêts, des garanties de prêt, de l'aide pour rédiger des plans d'affaires et des services d'évaluation en cours d'activité. Ces groupes de soutien au monde des affaires visent entre autres à permettre aux entrepreneurs de démarrer rapidement un projet, à cultiver une expertise locale et à diversifier l'économie des Territoires, très dépendante des aléas des prix des minerais sur les marchés mondiaux.



Agent de la paye

Yellowknife, TNO
SR nº08/34

Le traitement varie entre 29,73 $ et 31,27 $ l'heure (soit entre 57 974 $ et 60 977 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Date limite : **le 2 septembre 2008**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en prenant soin d'inscrire le nº de concours SR 08/34, à l'adresse suivante :

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
Section des ressources humaines
C.P. 8888, 5e étage, Centre Square Tower,
Yellowknife NT X1A 2R3
Tél. : 867-920-3888 ou 1-800-661-0792 (sans frais)
Fax : 867-873-4596 ou 1-866-277-3677 (sans frais)
Courriel : resumes@wcb.nt.ca

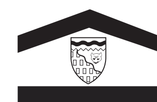
Vous pouvez vous procurer la description de travail de ce poste au www.wcb.nt.ca

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant six mois pour des postes semblables.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

Notre mission :
Encourager la sécurité en milieu de travail et s'occuper des travailleurs blessés


SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Adjoint administratif à la direction

Haute direction **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 29,73 $ l'heure (soit environ 57 974 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2008-93-6125-5
Date limite : le 4 septembre 2008

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9, Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*


ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Infirmière autorisée – Urgence

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2008-17-6118
Date limite : le 29 août 2008

Infirmière autorisée – Dialyse

Yellowknife, TNO

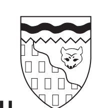
Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2008-17-6119
Date limite : le 5 septembre 2008

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9, Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca.

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le www.hr.gov.nt.ca/employment*


Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

Directeur aux droits de la personne

Territoires du Nord-Ouest **Yellowknife, TNO**
Commission des droits de la personne

L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest invite les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour le poste de directeur aux droits de la personne de la Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest.

Le directeur aux droits de la personne veille à l'application de la *Loi sur les droits de la personne*, y compris, mais sans s'y limiter, agir à titre de registraire des plaintes déposées ou introduites en vertu de la loi et d'administrateur du bureau de la Commission des droits de la personne, ce qui comprend la supervision du personnel et la préparation et la surveillance des budgets. Le directeur agira également à titre de secrétaire de la Commission des droits de la personne et, sous l'autorité de la Commission, mettra en œuvre des programmes d'éducation du public, des stratégies de relations publiques ainsi que des stratégies de communications. Il dirigera également les activités de recherche et de consultation de la Commission.

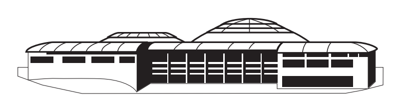
Pour être considéré pour ce poste, vous devez être un résident canadien ayant des connaissances ou de l'expérience de la culture du Nord et devez, en vertu de l'article 23(2) de la *Loi sur les droits de la personne*, « avoir une expérience dans le domaine des droits de la personne et démontrer intérêt et réceptivité à l'égard des questions liées aux droits de la personne ». La vérification du casier judiciaire par la GRC serait également une condition préalable à toute nomination. En vertu de la loi, cette nomination est d'une durée de quatre ans.

On demande aux candidats de présenter une demande d'emploi, qui doit comprendre une lettre de présentation, un curriculum vitæ et le nom de trois références. On s'attend à ce que la date d'entrée du poste soit le 1er novembre 2008.

Pour obtenir une copie de la *Loi sur les droits de la personne* et de la description de poste, veuillez consulter le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter Mme Gail Bennett, adjointe principale aux opérations, au 867-669-2343 ou au numéro sans frais, le 1-800-661-0784.

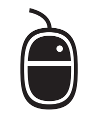
Référence : Directeur aux droits de la personne
Date limite : le 12 septembre 2008

Faites parvenir votre demande à l'adresse suivante : Adjointe principale aux opérations, Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, 4570, 48e Rue, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0432.



Radio-Canada.ca/emplois





Faites partie du radiodiffuseur public national. Que ce soit à l'antenne ou dans les coulisses, il faut une grande équipe diversifiée pour offrir une programmation distinctive, intelligente, divertissante et novatrice à la population en anglais, en français et en huit langues autochtones. Joignez-vous à CBC/Radio-Canada et aidez-nous à informer et à divertir le public d'un océan à l'autre.

Directeur des ressources humaines

En tant qu'organisation complexe et de premier plan où le changement est la seule constante, CBC/Radio-Canada offre les emplois en ressources humaines parmi les plus stimulants et intéressants au Canada. En poste à **Yellowknife** et traitant avec des clients du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ainsi qu'avec le Cree Broadcasting Bureau dans le nord du Québec, vous agirez à la fois comme un partenaire d'affaires pour les clients qui vous seront assignés et comme un agent de changement pour l'organisation. Vous gérerez toutes les activités en ressources humaines de manière efficace et stratégique, tout en conseillant, en guidant et en accompagnant la direction et le personnel sur des sujets liés aux RH tels que les conventions collectives, les relations de travail, le recrutement et la sélection, la rémunération, la gestion du rendement et la planification de la relève. Pour ce faire, vous mettrez à profit votre diplôme universitaire en ressources humaines ou en relations industrielles ou l'équivalent, votre expérience professionnelle et votre connaissance approfondie de tous les aspects des ressources humaines, incluant les relations industrielles au sein d'un milieu de travail syndiqué. Un titre professionnel en ressources humaines ou en relations industrielles constitue un atout.

Pour une description complète et pour postuler, avant le **12 septembre 2008**, visitez notre site Web et recherchez le **numéro d'offre YEL00063**.

CBC/Radio-Canada souscrit aux principes de l'équité en matière d'emploi et de la représentation à l'antenne.



Soaring Eagle Friendship Center

Concours de Fiddling and Jigging

Roy Courtoreille, directeur du centre autochtone et métis, nous parle du concours qui aura lieu fin août à Hay River.

Françoise Jaussoin

Combien de fonds avez-vous levés l'an passé ?
Nous avons recueilli 5000 dollars. C'est vrai que ce n'est pas un gros montant, mais nous pouvons dire que ce fut tout de même une réussite. Ce concours sert d'abord à réunir des gens autour d'une culture, l'argent qu'on recueille est comme un bonus. Les fonds récoltés servent à financer des programmes pour les jeunes, en sports et loisirs, en activités socio-culturelles, en recherche d'emploi.

Comment recrutez-vous les participants ?
Nous passons des annonces à travers le Canada par l'intermédiaire des Friendship Centers et de la nation Métis. Nous avons des participants qui viennent de Colombie-Britannique, de l'Alberta, nous en avons eu de la Saskatchewan, et bien sûr des participants de plusieurs communautés des Territoires du Nord-Ouest tout autour du Grand Lac des Esclaves, le long du Deh Cho et même de Deline. Nous avons accueilli jusqu'à vingt participants, puisque les concurrents se présentent en compétition individuelle. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au premier matin du concours.

Comment invitez-vous les juges et les groupes musicaux ?
Les juges sont des bénévoles qui ont une expérience et des connaissances en fiddling et jigging. Ils sont eux-mêmes bien souvent d'anciens compétiteurs et ils connaissent les gestes qu'il faut faire, les séquences à suivre, les musiques. Il y a 3 juges, indifféremment homme ou femme, nous accueillons tout juge qui souhaite participer à ce concours. Quant aux musiciens, ce sont les mêmes qui viennent depuis trois ans, ils sont originaires de la nation Métis à Yellowknife.

Est-ce que les commanditaires répondent facilement à votre demande de soutien ?
Oh ! Oui. Ils nous disent même qu'ils souhaitent soutenir ce concours. C'est grâce à eux que nous pouvons offrir les prix que nous proposons. Il faut savoir que ce concours est unique dans tous les Territoires du Nord-Ouest. Il y a un autre grand concours, très réputé celui-là, qui a lieu chaque automne à Edmonton. Et nous aimerions bien pouvoir envoyer les gagnants du concours de Hay River au championnat d'Edmonton. C'est une idée que nous voudrions réaliser un jour.



Photo : Françoise Jaussoin

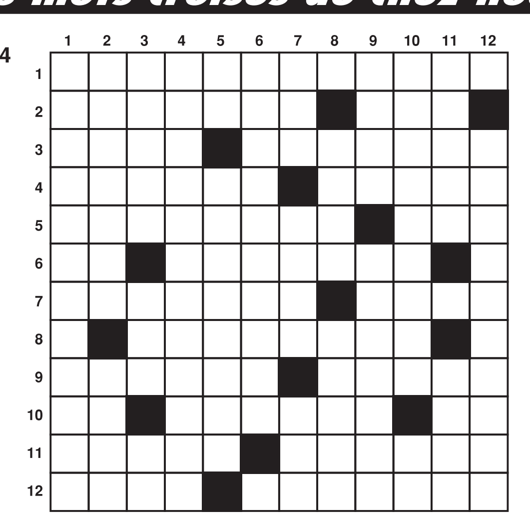
Roy Courtoreille devant le Soaring Eagle Friendship Center de Hay River : « Nous aimerions pouvoir envoyer nos gagnants au championnat de fiddling and jigging d'Edmonton. »

Le Soaring Eagle Friendship Center de Hay River a été créé en 1975 avec des bénévoles. En 1980, des fonds du gouvernement fédéral permettent de recruter une équipe. D'abord installé dans un vieux hangar sur Vale Island, le centre a déménagé en 1982 dans l'église Baptiste. En 1995, la Nation Métis a rejoint l'association déclarée à but non-lucratif. En 1996, le centre a aménagé dans le bâtiment situé sur la rue Gagnier, dans la nouvelle ville. Les locaux contiennent une salle de cours, une salle de conférences, une grande cuisine, des espaces de travail et de loisir. L'équipe est en train de finaliser les programmes d'activité qui seront proposés pendant les six mois à venir pour les publics autochtones, non-autochtones et métis.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 24



HORIZONTALEMENT
1- Opération chirurgicale.
2- Ce qui est original, inattendu. – Espaces de temps.
3- Tapa sur le clavier d'une caisse enregistreuse. – Ermite.
4- Instruments chirurgicaux. – Personne qui ressemble parfaitement à une autre.
5- Passèrent tout près. – Vitalité.
6- Sert à exposer les références d'un texte légal. – Relatif à l'énergie fournie par le Soleil.
7- Prescrivis d'une manière absolue. – Frêne du sud de l'Europe.
8- Couverte de neige.
9- Moufette. – Soumit quelqu'un à une surveillance très sévère.
10- Fut aimée de Zeus. – Interrompue. – Possède.
11- Ecclésiastique français (1608-1657). – Salir.
12- Viens au monde. – Fais ressortir la forme.

VERTICALEMENT
1- Modification de l'ordre habituel ou naturel.
2- Qui a les cheveux noirs et le teint brun. – Son fruit contient des alcaloïdes stimulants.
3- Langue indienne parlée au Brésil (pl.). – Elle servit de nourrice au jeune Dionysos. – Doublée.
4- Caractère de ce qui s'efface peu à peu (pl.).
5- Gamme. – Donner un caractère relatif à la sexualité.
6- Condition de vassal (pl.).
7- Posséda. – Cassé, hors d'usage. – Sainte.
8- Vin blanc mousseux. – Tunique moyenne de l'oeil (pl.).
9- Sa tubercule est comestible. – Arbustes épineux.
10- Inattendus. – Négation.
11- Station balnéaire sur le site du port de la Rome antique. – Qui est doué d'un bon équilibre psychique.
12- Durée de sept jours, dans le déroulement d'une maladie.

RÉPONSE DU NO 23

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	T	I	M	I	D	A	T	I	O	N
2	N	A	I	R	O	B	I	■	H	O	M	E
3	V	E	R	E	T	I	L	L	E	■	I	S
4	O	V	E	S	■	D	A	L	O	T	S	■
5	L	U	T	■	R	E	P	A	R	A	■	V
6	O	S	■	G	A	M	I	N	E	■	P	I
7	N	■	D	A	B	■	D	O	T	A	I	T
8	T	A	E	L	■	L	E	S	I	N	E	E
9	A	U	B	E	R	E	S	■	Q	A	T	S
10	I	R	I	T	I	S	■	R	U	G	I	S
11	R	A	T	E	S	■	B	I	E	N	N	E
12	E	S	S	E	■	A	B	A	S	I	E	S

Horoscope

SEMAINE DU 31 AOÛT AU 6 SEPT. 2008


Bélier

BÉLIER
Vous avez l'impression de vivre au ralenti. Cela vous demande beaucoup d'attention. Vous êtes capable d'agir avec une grande subtilité.


Taureau

TAUREAU
Vous devez avoir une grande confiance en vous si vous ne voulez pas que les autres vous épuisent inutilement. Cela sera exigeant. Vous avez besoin de comprendre ce qui est essentiel pour votre bonheur.

Gémeaux

GÉMEAUX
Votre vie amoureuse vous apporte beaucoup de choses inattendues. La planète Neptune fait que vous vous posez plusieurs questions. Vous êtes dans une période qui demande de la perspicacité.


Cancer

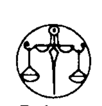
CANCER
Vous pouvez savoir ce qui est bon pour vous-même si cela n'est pas nécessairement facile. Vous devez éviter d'aller vers ce qui ne demande aucun effort. Vous auriez à le regretter.


Lion

LION
Vous commencez un cycle pendant lequel vous serez très bien. Vous aurez beaucoup de bonheur à vivre tout ce qui vous arrivera.


Vierge

VIERGE
Semaine pendant laquelle vous aimez être près de votre famille. La planète Jupiter vous apporte une grande capacité de succès. Vous êtes capable de donner beaucoup de vous-même.


Balance

BALANCE
Vous avez des choses cruciales à comprendre au niveau émotionnel. Cela peut changer votre vie. Vous en serez vraiment étonné.


Scorpion

SCORPION
Ne vous laissez pas impressionner par ce que vous voyez dans la vie des autres. Plusieurs choses pourraient être appelées à vous décevoir. La planète Pluton vous fait découvrir des situations secrètes.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous avez la possibilité de mieux vous débrouiller dans tout. Vous savez être efficace dans tout ce que vous accomplissez. Vous avez beaucoup de magnétisme.


Capricorne

CAPRICORNE
Semaine pendant laquelle vos capacités de travail sont puissantes. Vous faites des choses qui ont beaucoup d'ampleur. On vous aime profondément.


Verseau

VERSEAU
Vous pouvez être capable d'avoir de grandes initiatives au plan de vos entreprises. Cela est vraiment extraordinaire. Vous le constaterez bientôt.



Poissons

POISSONS
Semaine pendant laquelle vos ambitions sont formidables. Vous avez plusieurs choses à exprimer et cela est très bien entendu. Ne vous compliquez pas la vie.